



Séance du 8 JUILLET 2019 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 01^{er} juillet 2019

Effectif légal	49
Conseillers présents	29
Excusés avec pouvoir	3
Excusés	4
Absents	13

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE - Réforme des statuts et modification du périmètre.	Adopté (majorité)
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU - Communication du Rapport d'activités. - Renouvellement des Conseils Communautaires 2020 – Accord local	Information Adopté (unanimité)
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE DE BRAIN-SUR-LONGUENEE : - Modification simplifiée n°1 et Bilan de la mise à disposition au public du dossier et avis recueillis.	Adopté (unanimité)
PERSONNEL COMMUNAL : - Mise en place et indemnisation des astreintes.	Adopté (unanimité)
SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE : - Fonds de concours.	Adopté (unanimité)
TRAVAUX EGLISE DE GENE : - Information sur l'attribution.	Information
FINANCES : - Effacement de dettes. - Participation communale	Adopté (unanimité) Adopté (unanimité)
RESTAURATION COLLECTIVE : - Information sur l'attribution des marchés. - Demande d'aide financière au FEADER.	information Adopté (majorité)
VOIRIES : - Avenant travaux Vern d'Anjou	Adopté (majorité)
IMMOBILIERE PODELIHA – VENTE DE LOGEMENTS A LA POUZEZE.	Adopté (unanimité)
INDEMNITER ANNUELLE POUR LE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES.	Adopté (unanimité)

Les extraits des délibérations publiés au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 10 juillet 2019, Le Maire – Laurent TODESCHINI